

MAITRE JACQ Michel  
**Huissier de Justice**  
11, bis rue Thiers  
29392 QUIMPERLE CEDEX

Téléphone : 02.98.96.15.70  
Portable : 06.08.93.80.16  
Fax : 02.98.39.06.93

Mail: [contact@huissier-bretagne.com](mailto:contact@huissier-bretagne.com)

Site web : [huissier-bretagne.com](http://huissier-bretagne.com)

## **PROCES VERBAL DE CONSTAT.**

LE DIX NEUF AVRIL  
DEUX MIL DIX-SEPT  
A NEUF HEURES QUARANTE MINUTES

## **AVENANT EXPOSE**

### **A LA DEMANDE DE :**

La société **VF J France**, SAS au capital de 1.616.910 Euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 353238520 et dont le siège social est situé 31 rue du Louvre – 75002 PARIS, prise en la personne de son représentant légal.

Lequel m'expose,

La société **VF J France** organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Flex the City IW » via des tickets à gratter lors d'une tournée événementielle dans 14 magasins ; du 20 avril 2017 au 28 mai 2017.

Afin de préserver ses droits, la société **VF J France** requiert l'huissier de justice soussigné d'enregistrer le règlement dudit jeu en son étude et de dresser constat de ce dépôt.

Déférant à cette requête,

**J'ai, Michel JACQ, huissier de justice, 11 bis rue Thiers 29300 QUIMPERLE, soussigné.**

Fait les constatations ci-dessous.

# CONSTATATIONS

La Société **VF J France** me remet via **DEPOTJEUX.COM**, un règlement complet du jeu dénommé « Flex the City IW ».

\*\*\*\*

Le jeu se déroule du 20.04.2017 au 28.05.2017.

\*\*\*\*

Le règlement comprend quatorze articles :

- Article 1 : Présentation de la société organisatrice
- Article 2 : Durée du jeu
- Article 3 : Conditions d'accès au jeu
- Article 4 : Modalités de participation et d'inscription au jeu
- Article 5 : Modalités de désignation des gagnants
- Article 6 : Dotations mises en jeu
- Article 7 : Dépôt légal et consultation du règlement
- Article 8 : Modification du règlement
- Article 9 : Responsabilités
- Article 10 : Convention de preuve
- Article 11 : Propriété intellectuelle
- Article 12 : Droit à l'image
- Article 13 : Informatique et libertés – Données personnelles
- Article 14 : Loi applicable et juridiction compétente

\*\*\*\*

Il est mis en jeu par l'organisateur les lots suivants :

- 278 sac à chaussure d'une valeur unitaire de 2,50€
- 20 batteries nomades d'une valeur unitaire de 15€
- 2 fujifilms d'une valeur unitaire de 89€
- 100 bons de réduction d'une valeur unitaire de 10€

- 40 bons de réduction d'une valeur unitaire de 20€
- 10 bons de réduction d'une valeur unitaire de 30€

Le nombre de lots à gagner par pack par magasin s'élève à 450, pour la durée totale du jeu, pour une valeur de 3273€ TTC.

\*

Le texte intégral du règlement du jeu est annexé à la minute du présent acte.

\*

Telles sont les constatations que j'ai faites et les déclarations que j'ai recueillies.

En foi de quoi, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.



A handwritten signature in black ink is written over a red circular notary seal. The seal contains the text "Michel JACO. Huissier de Justice" at the top and "QUIMPERLE (F. n° 15212)" at the bottom, with a central emblem featuring a scale of justice and a book.